

Restitution de l'Inventaire à St Georges-de-la-Couée

Hameau de Saint-Fraimbault • Octobre 2025

Vallée
du
Loir
UN SECRET BIEN GARDÉ



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2025

du PAYS

Vallée du Loir

PÔLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL

Carte du Pays Vallée du Loir





Rapport d'activité 2025
Édité par le Pays Vallée du Loir - Rue Anatole Carré - 72500 VAAS - 02 43 38 16 62 - www.pays-valleeduloir.fr • Directeur de la publication : François Boussard • Rédaction : Pays Vallée du Loir • Conception, infographie et mise en page : Paola Perseille, service communication • Crédits photos : Pays Vallée du Loir, J.-P. Berlose/Vallée du Loir, Région Pays de la Loire - Inventaire du patrimoine, CPIE Vallées de la Sarthe et du Loir • Impression : Compo72 - Tirage à 100 exemplaires • Cet exemplaire ne peut être vendu • Interdiction du droit de reproduction.

La démocratie locale, une histoire de confiance et de liens

L'année 2025 est une année de passage pour le Pays Vallée du Loir. Elle marque la fin d'un mandat, à quelques mois des élections municipales de 2026, avec ce que cela porte à la fois d'émotion, de bilan et de transmission. C'est aussi l'occasion de mesurer le chemin parcouru, grâce à l'engagement constant des élus, des partenaires et des acteurs du territoire.

Le Pays Vallée du Loir est avant tout une aventure collective. Sa force tient à une démocratie locale bien vivante, portée par ses intercommunalités et par son conseil de développement et au travers des agents qui y travaillent quotidiennement : c'est un lieu d'échanges, d'écoute et de propositions. Cette gouvernance partagée donne tout son sens à notre action : elle permet de construire des projets au plus près des besoins du territoire et de ses habitants.

Au cours de cette année, notre structure a continué d'agir dans de nombreux domaines : travailler sur le sujet des transitions, proposer des initiatives culturelles et patrimoniales, engager des coopérations, encourager les projets utiles pour notre territoire. Cette diversité d'actions fait la richesse du Pays, et montre combien une structure de projet peut être un outil précieux pour faire avancer un territoire dans toutes ses dimensions.

Je souhaite que cette nouvelle étape permette de poursuivre, avec la même énergie collective, les projets engagés au service du territoire. Le Pays Vallée du Loir a devant lui de beaux défis à relever, et de nombreuses réussites à construire ensemble.

Mme Béatrice LATOUCHE

Présidente du PETR Pays Vallée du Loir

Sommaire

- 6 *Gouvernance & partenariats*
- 7 *Équipe du Pays Vallée du Loir*
- 8 *Élus du Pays Vallée du Loir*
- 10 *Faits marquants en 2025*
- 12 *Commission RH & Finances*
- 14 *Commission Politiques contractuelles et GAL*
- 16 *Commission Attractivité du territoire*
- 19 *Sentier au fil du Loir*
- 20 *Natura 2000*
- 22 *Commission Énergie-Climat*
- 30 *Commission Culture & Patrimoine*
- 34 *Conseil de développement territorial*

INSTANCES DÉCISIONNELLES

- **COMITÉ SYNDICAL** : 43 élus issus des 3 intercommunalités ainsi que 3 membres du conseil de développement territorial pour avis consultatif
- **BUREAU SYNDICAL** : 12 élus, 4 de chaque EPCI dont la Présidente et les 5 vice-présidents
- **COMMISSIONS** : Mobilité, Finances et Politiques contractuelles (dont le Groupe d'Action Locale - GAL), Attractivité du territoire, Patrimoine et Culture, Énergie-Climat
- **CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL** : 27 membres (associations, entreprises, citoyens). Il conseille, donne un avis sur les décisions et orientations prises par le PETR. Ses membres siègent dans les commissions et au comité syndical
- **PARTENAIRES CLÉS, INSTITUTIONNELS ET FINANCIERS** : Union européenne (FEDER, LEADER), État (ADEME, DRAC, Préfecture), Région des Pays de la Loire, Département de la Sarthe, Communautés de communes (Pays Fléchois, Sud Sarthe et Loir Lucé Bercé)



L'ASSOCIATION NATIONALE DES PÔLES ET PAYS (ANPP)

L'ANPP est une association loi 1901, créée en 1997, qui a pour objectifs de promouvoir, défendre et accompagner l'expression des Pays, Pôles d'Équilibre Territoriaux et Ruraux (PETR), Groupes d'Action Locale (GAL) et les Conseils de Développement.

Pour se faire, elle assure 3 missions principales :

- **Représenter les territoires de projets** tels que les pays auprès des pouvoirs publics, des Ministères, des Agences de l'État, des parlementaires, mais aussi auprès de tout acteur du développement local public ou privé
- **Animer ce réseau** sous plusieurs formats : les Clubs, les Commissions, des Webinaires, mais aussi les rencontres

nationales : États Gérénaux des Pôles et Pays (EGPP) et Rencontres Techniques des Pôles et Pays (RTPP). Ces événements réguliers favorisent les échanges d'informations et de bonnes pratiques entre acteurs du développement local.

- **Accompagner les Territoires** dans la définition et la réalisation de leur projet de territoire, en produisant des notes d'informations, des décriptages législatifs et réglementaires, en proposant des outils méthodologiques. L'accompagnement passe également par la rédaction de réponses personnalisées aux questions juridiques, d'études et d'enquêtes menées auprès des territoires ou encore d'un Webmagazine, et par l'animation de réseaux sociaux, et d'un site Internet.



Aimie LECLERC & Paola PERSEILLE : personnes en disponibilité sur leur poste au cours de l'année 2025.

PÔLE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL		
Bruno WEBER-RÉGNIER	DIRECTEUR en charge du SCoT et des politiques contractuelle	direction@pays-valleeduloir.fr
Karine BORDEAU	Animatrice LEADER	leader@pays-valleeduloir.fr
PÔLE ADMINISTRATIF		
Annie RAMAUGÉ <i>(en remplacement de Aimie LECLERC)</i>	Gestionnaire administrative, RH et comptable	accueil@pays-valleeduloir.fr
PÔLE ÉNERGIE-CLIMAT		
Marie PETITJEAN	Chargée de mission Énergie - Climat	energie-climat@pays-valleeduloir.fr
Solène MOSSBACH	Chargée de mission projet alimentaire territorial (PAT)	alimentation@pays-valleeduloir.fr
Valentine OLIVIER	Chargée de mission aménagement des espaces boisés à la DFCI	foret@pays-valleeduloir.fr
PÔLE PATRIMOINE ET CULTURE		
Mathilde ESTADIEU	Cheffe de projets du Pays d'art et d'histoire de la Vallée du Loir	mathilde.estadiou@pays-valleeduloir.fr
Charles ROBIN	Chargé de mission Inventaire du patrimoine	inventaire-pah@pays-valleeduloir.fr
Paul COUSIN	Chargé de mission Service Educatif	educ-pah@pays-valleeduloir.fr
Maëlle NEDELLEC <i>(en remplacement de Paola PERSEILLE)</i>	Chargée de mission Culture et Communication	communication@pays-valleeduloir.fr

PRÉSIDENTE & VICE-PRÉSIDENTS

 BÉATRICE LATOUCHE Présidente Finances & Ressources Humaines	 HERVÉ RONCIÈRE 1 ^{er} Vice-Président Mobilité	 JEAN-CLAUDE BOIZIAU 2 ^e Vice-Président Politiques contractuelles et GAL	 FRANÇOIS BOUSSARD 3 ^e Vice-Président Attractivité du territoire	 GALIÈNE COHU 4 ^e Vice-Présidente Culture & Patrimoine	 NICOLAS CHAUVIN 5 ^e Vice-Président Énergie & Climat
--	--	--	--	---	--

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LOIR LUCÉ BERCÉ

 MICHELLE BOUSSARD Conseillère communautaire Maire de Saint Pierre-de-Chevillé	 FRANCIS BOUSSION Maire de Courdemanche	 FABIENNE PINÇON Maire de Leuceu	 GALIÈNE COHU DE LASSENCE Conseillère communautaire Maire de Loir-en-Vallée	 PASCAL DUPUIS Conseiller communautaire Maire du Grand-Lucé	 PHILIPPE TOURNADRE Maire délégué de Montval-sur-Loir
 VINCENT GRAU Maire de Jupilles	 GUY LECLERC Conseiller communautaire Maire de Beaumont-sur-Dême	 LAURENT TOUET Maire de Lavernat	 DOMINIQUE PETER Maire de Chaignais	 MARIE-FRANCE REYMOND Adjointe au Maire de La Chartre-sur-le-Loir	 HERVÉ RONCIÈRE Président de la CC Maire de Montval-sur-Loir

 ÉRIC SALMON Adjoint au Maire de Loir-en-Vallée	 MONIQUE TROTIN Maire de Marçon
--	---

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS FLÉCHOIS

 JEAN-CLAUDE BOIZIAU Maire de Oizé	 NADINE GRELET-CERTENAÏS Présidente de la CC Maire de La Flèche	 MICHEL CHALIGNÉ Maire de Clermont-Créans	 NICOLAS CHAUVIN Adjoint au Maire de La Flèche	 SYLVIANE DELHOMMEAU Conseillère municipale de La Flèche	 STÉPHANIE DUBOIS-GASNOT Conseillère municipale de La Flèche
---	--	---	--	---	--

 FRANÇOISE FARCY Conseillère communautaire Maire de Bousse	 JEAN-PIERRE GUICHON Conseiller municipal de La Flèche	 LAURENT HUBERT Maire de Villaines-sous-Malicorne	 JOËL LELARGE Maire de Thorée-les-Pins	 CHRISTOPHE LIBERT Maire de La Fontaine-Saint Martin	 CARINE MÉNAGE Adjointe au Maire de La Flèche
---	--	---	--	--	---

 PATRICIA METERREAU Adjointe au Maire de La Flèche	 JÉRÔME PRÉMARTIN Maire de Mareil-sur-Loir	 FRANÇOISE RACHET Adjointe au Maire de La Flèche	 GWÉNAËL DE SAGAZAN Maire de Bazouges-Cré-sur-Loir
--	--	--	--

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SUD SARTHE

 MICKAËL ALLARD Maire de Verneil-le-Chétif	 YVES LE BOUFFANT Maire de Coulongé	 FRANÇOIS BOUSSARD Président de la CC Maire de Mansigné	 CATHERINE DONNÉ Conseillère communautaire Maire d'Yvré-le-Pôlin	 ÉMILE GUILLON Maire de La Chapelle-aux-Choux	 BÉATRICE LATOUCHE Conseillère communautaire Maire du Lude
 THIERRY LECERF Conseiller communautaire Maire de Chenu	 MARC LESSCHÆVE Maire de Luché-Pringé	 GHISLAINE LEVIAU Conseillère communautaire Maire de Vaas	 PIERRE OUVRARD Conseiller communautaire Maire de Mayet	 DOMINIQUE PAQUET Maire de La Bruère-sur-Loir	 LYDIA ROBINEAU Conseillère communautaire Maire de Savigné-sous-le-Lude

 ANTONY ROUSSEAU Maire de Saint-Germain-d'Arcé
--

À LA RENCONTRE DES HABITANTS

Pour promouvoir les missions portées par le Pays Vallée du Loir, les agents se sont déplacés sur 11 communes du territoire à l'occasion d'événements au cours de l'été 2025 (comices agricoles, fête de la pomme etc.). Ces festivités ont été l'occasion de présenter aux habitants :

- le programme LEADER (fonds européens) ;
- de les interroger sur leurs habitudes alimentaires pour l'enquête de consommation du Plan Alimentaire Territorial (PAT),
- de rencontrer des propriétaires forestiers pour les sensibiliser à la nouvelle mission de Défense des Forêts Contre les Incendies (DFCI) ;
- de promouvoir les animations du Pays d'art et d'histoire (diffusion des parcours de visite, information sur la journée de restitution de l'inventaire, etc.).

Ces rencontres ont été propices à des échanges enrichissants. Les actions du PAH ont rencontré un franc succès auprès des citoyens qui sont toujours curieux de découvrir et de connaître sur leur territoire.



LES ALLUMÉS À MONTREUIL-LE-HENRI

Le samedi 08 février 2025, Montreuil-le-Henri a vibré au rythme des Allumés ! Pour cette 4^e édition, deux artistes de Patrimoine à roulettes ont imaginé avec les élèves du SIVOS de la vallée des Moulins de l'Etangsort des décors féériques sur le thème des végétaux, transformant le village en un univers magique. Malgré la pluie, environ **350 personnes étaient présentes** pour une soirée haute en couleurs : défilé des écoliers, embrasement du bonhomme carnaval (animé par l'APE et l'harmonie de Courdemanche), et place du village métamorphosée par des vitraux lumineux, des projections dans l'église et autres animations. Le comité des fêtes et un food truck ont assuré la restauration.

Le dimanche 09 février, **110 personnes ont assisté à la visite et à la conférence** présentant l'Inventaire de la commune.

ELABORATION DU PLAN ALIMENTAIRE TERRITORIAL

LA CONCERTATION DES HABITANTS



La concertation permet de définir les enjeux et les priorités pour le PAT afin de construire le plan d'action. Des temps distincts ont été consacrés à la concertation et à la collecte de parole des habitants et des acteurs de l'alimentation.

Pour les habitants, les objectifs sont : de les informer sur le PAT, de mieux comprendre les comportements alimentaires et identifier leurs attentes. Pour cela, plusieurs actions ont été menées, dont l'organisation de deux jours d'animations en partenariat avec le Pays Vallée de la Sarthe (les 7 et 8 novembre). Voici le détail du programme :

Vendredi 7 novembre soir

- Spectacle théâtrale « Tom s'installe » à Mézeray - *organisé en partenariat avec le Pays Vallée de la Sarthe*

Samedi 8 novembre

- 5 visites de fermes à Marçon, Ligron, Bazouges-Cré-sur-Loir, Beaumont-Pied-de-Boeuf et Sarcé
- 2 ateliers :

« Comment consommer moins et mieux ? » - *animé par le CPIE*

Réalisation avec les citoyens d'une fresque Agri'Alim - *coanimé par le Pays Vallée de la Sarthe et le Conseil National de l'Alimentation - CNA*

- Conférence sur l'eau « Et si on pouvait cultiver l'eau ? » à Montval-sur-Loir
- 2 ciné-débats « On mange quoi ? Des idées pour mieux se nourrir demain » (Montval-sur-loir et La Flèche)

Cet événement a réuni **330 participants** et a permis d'aborder de nombreux sujets :

- la découverte du milieu agricole (fonctionnement d'une exploitation, différentes pratiques, modalités de vente, etc.) ;
- la question de l'installation de jeunes agriculteurs ;
- le modèle agricole et alimentaire ;
- les habitudes de consommation (reconnaitre les différents labels, lieux d'achat chez des producteurs locaux, etc.).

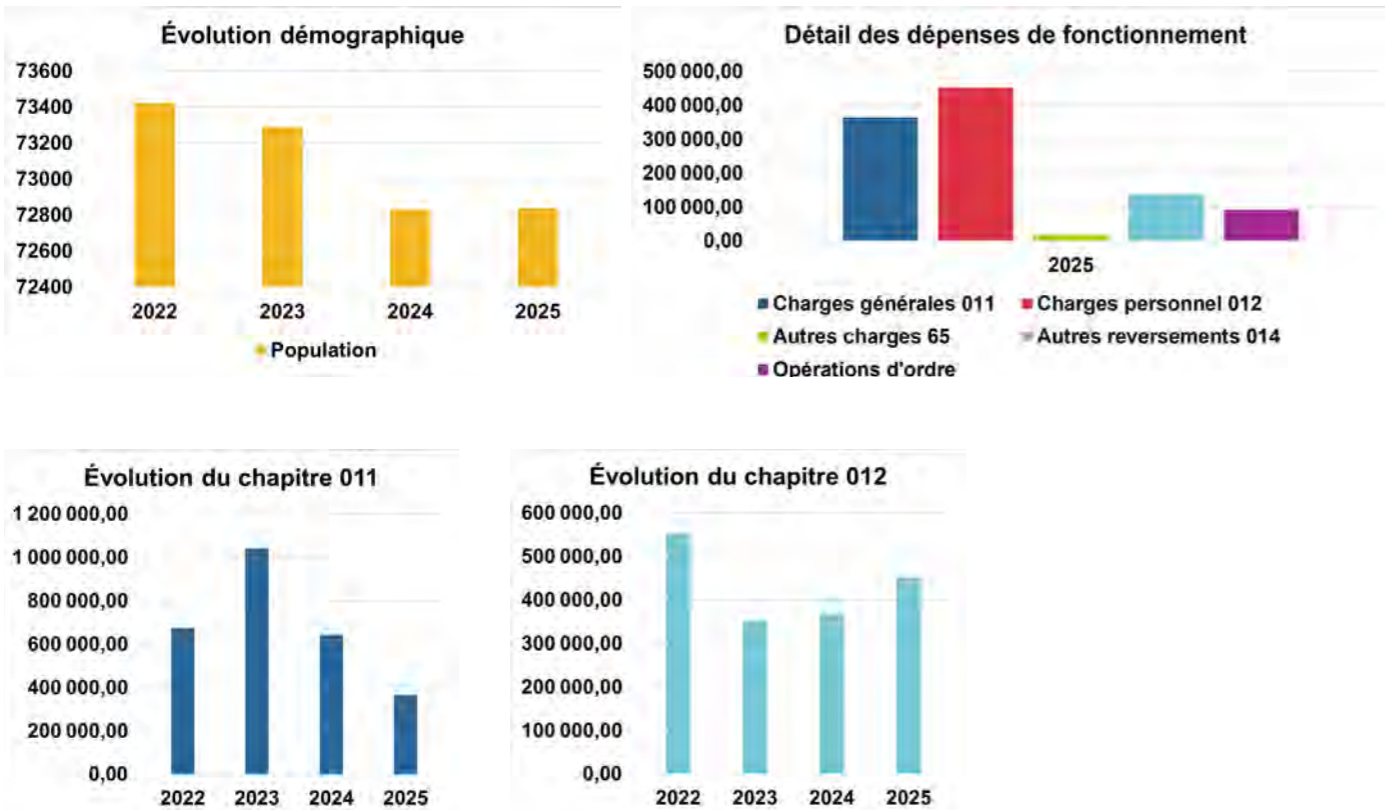
La conférence sur l'hydrologie régénérative a proposé une nouvelle manière de penser le cycle de l'eau pour restaurer les équilibres naturels. Enfin, le documentaire proposé lors des deux ciné-débats présentait différentes solutions pour continuer à nourrir les Français en travaillant les différents impacts sociétaux, économiques & écologiques liés à l'alimentation.

RÉUNION PUBLIQUE À DESTINATION DES PROPRIÉTAIRES FORESTIERS

Le 20 mai 2025, **six massifs ont été classés à risque dans la Sarthe**, par arrêté interministériel. Cinq de ces massifs se trouvent entièrement ou partiellement en Pays Vallée du Loir. La Préfecture demande aux propriétaires forestiers de se regrouper afin de permettre la mise en place des plans de protection des massifs contre les incendies. Les forêts, publiques et privées, doivent en effet être aménagées afin de diminuer le risque de départ de feu et d'assurer la défensabilité de ces espaces parfois difficilement accessibles pour les secours.

Le Pays Vallée du Loir accompagne les propriétaires forestiers concernés par cet arrêté afin de faciliter leur regroupement sous forme d'Associations Syndicales Libres (ASL). La zone forestière située entre Le Lude et La Flèche a été priorisée du fait de sa forte exposition à ce risque. Il s'agit de la partie Est du massif n°6 et concerne les communes suivantes : Le Lude, La Flèche, Mareil-sur-Loir, Thorée-les-Pins, Savigné-sous-le-Lude, Luché-Pringé et Clermont-Créans. Une réunion publique a été organisée le 20 octobre 2025 afin de présenter le projet aux propriétaires. Ce fût l'occasion de **valoriser le partenariat avec les différents acteurs impliqués dans la gestion du risque incendie**. Le Commandant Guérin (SDIS 72) est venu présenter l'intensification des feux de forêt sur notre territoire. Michel Julliot (DDT) a présenté les différentes mesures liées à la classification des massifs à risque. Arthur Liebault et Nathan Besnier (CNPFF) ont expliqué quels sont les intérêts d'une ASL pour les propriétaires, vis-à-vis de l'adaptation au risque mais également pour la gestion forestière en général. Cette réunion a conduit à la création de l'**ASL GF des Bois du Loir** en 2026, présidée par Sébastien Dohin.

FINANCES



RESSOURCES HUMAINES • MOUVEMENTS SUR 2025

Stagiaires accueillis

- SOLÈNE MOSSBACH : Mastère spécialisé Politiques Publiques et stratégies pour l'environnement (de septembre 2024 à février 2025)
- AUDE LEGENDRE : 1ère année Sciences Po Lyon (été 2025)
- LÉA DEZÉ : BTS Développement et Animation de Projets Territoriaux (d'octobre à décembre 2025)

Evolutions / créations de poste

Embauches

- VALENTINE OLIVIER, chargée de mission Espaces Boisés à la Défense des Forêts Contre les Incendies (DFCI) - CDD de 2 ans à compter de mars 2025
- SOLÈNE MOSSBACH, chargée de mission Projet Alimentaire de Territoire - CDD de 3 ans à compter de mai 2025
- ANNIE RAMAUGÉ en tant que contractuelle à compter du 10/06/2025, pour remplacer A. LECLERC

Mise en disponibilité

- AIMIE LECLERC à compter du 30/04/2025 (1 an renouvelable)
- PAOLA PERSEILLE à compter du 01/01/2025 (1 an renouvelable)

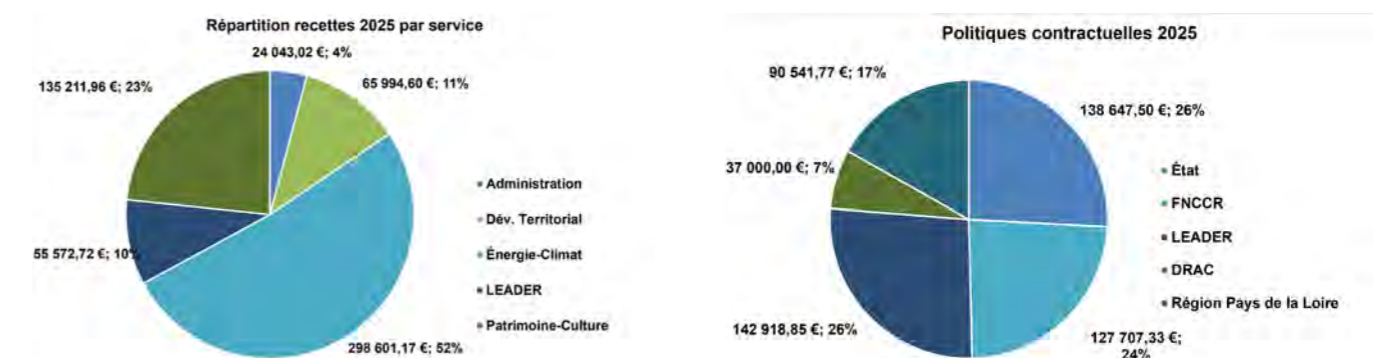
Stagiairisation

- CHARLES ROBIN en tant qu'Attaché de Conservation du Patrimoine (filiale culturelle) - depuis le 1er septembre 2025

Renforts estivaux

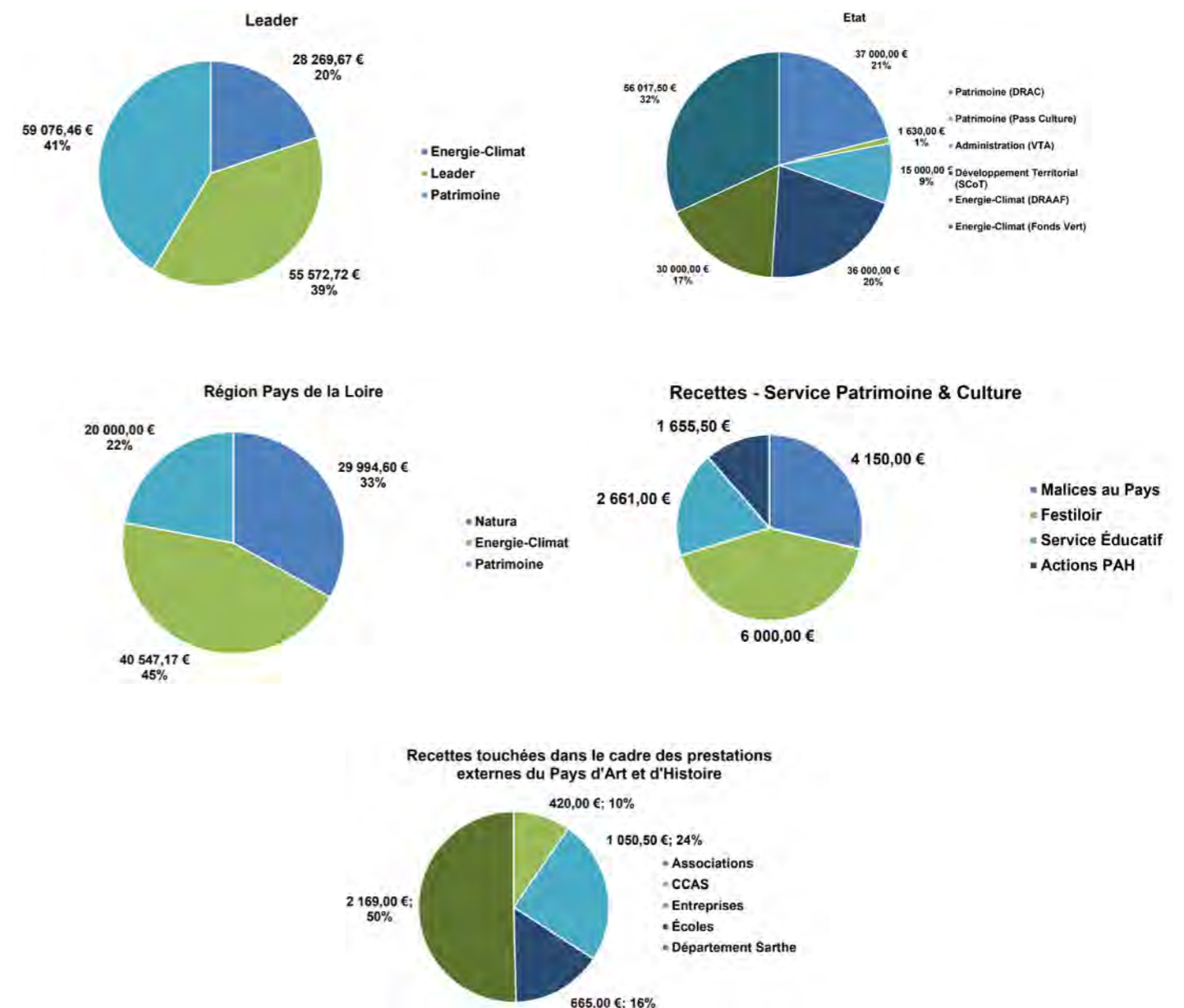
- 1 renfort saisonnier dans le cadre de l'été culturel (3 semaines)
- Guide conférencier de façon ponctuelle sur la saison estivale

RECETTES PERÇUES EN 2025



Hors participation des intercommunalités

RÉPARTITION INTERNE SELON LES DIFFÉRENTS FINANCEURS



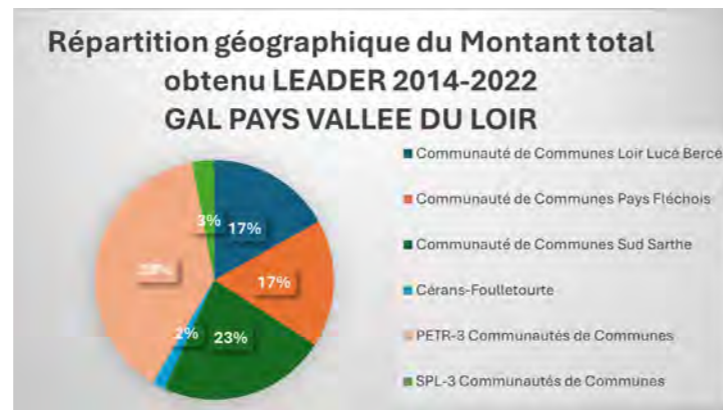
Commission Politiques contractuelles et groupe d'action locale (GAL)

PROGRAMMATION LEADER 2014-2022



CE PROJET EST CO-FINANÇÉ PAR LA RÉGION
ET LE FONDS EUROPÉEN AGRICOLE POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL.
L'EUROPE INVESTIT POUR LES ZONES RURALES.

GAL Pays Vallée du Loir	LEADER 2014-2022 Montant total obtenu
CC Loir Lucé Bercé	392 892,32 €
CC Pays Fléchois	401 776,84 €
CC Sud Sarthe	529 455,77 €
Cérans-Foullletourte	40 326,12 €
PETR 3 communautés de communes	894 113,93 €
SPL - Office de tourisme 3 communautés de communes	69 818,02 €
TOTAL GÉNÉRAL	2 328 383,00 €



CHIFFRES CLÉS

22 dossiers payés en 2025,
soit **553 427,30 €**

2 328 383 € payés au 31/12/2025,
soit 98% de l'enveloppe totale

2 dossiers contrôlés par l'ASP

PROGRAMMATION LEADER 2023-2027



Sélection de projets en 2025

- 2 dossiers Porteur «Association» dont une hors territoire
- 6 dossiers Porteur «Collectivité»

Dépôt de demande d'aide en 2025

- 6 dossiers de demande d'aide déposés
- 3 dossiers en instruction

Pré-sélection de projets de coopération (19 mars 2025)

- Traditions et Innovations pour un Habitat Durable - Projet porté par le PETR Pays Vallée du Loir avec le service Pays d'Art et d'Histoire du Perche Sarthois
- Echelle interterritoriale

- Valorisation des contributions des agriculteurs en matière de séquestration, d'évitement ou de réduction du carbone - Projet porté par le PETR Pays Vallée du Loir
- Echelle transnationale
- GAL Pays Vallée du Loir & potentiel de 4 GAL français et 3 GAL autres pays européens

Etat de consommation potentielle au 31/12/2025

N° Fiche-action	Intitulé Fiche Action	Répartition originelle de l'enveloppe LEADER 2023-2027 par Fiche Action	Montant consommé potentiel LEADER à fin décembre 2025 sous réserve des calculs sur dépenses éligibles et cofinancement	Reliquat par Fiche-Action après transfert de fonds entre fiche-action voté le 03/12/2025
1	Mettre en valeur l'identité patrimoniale du territoire	101 789,26 €	48 068,97 €	53 720,29 €
2	Garantir l'accès à la culture au plus près des habitants	101 789,26 €	88 000,00 €	13 789,26 €
3	Développer les échelles de proximité	175 303,72 €	78 996,87 €	96 306,85 €
4	Mettre en valeur les actions et comportements en faveur de la transition énergétique et écologique	175 303,72 €	0,00 €	5 911,16 €
5	Développer des solutions de mobilité de proximité	56 549,59 €	0,00 €	56 549,59 €
6	Améliorer l'accès à la santé et l'offre pour la petite enfance et la jeunesse	175 303,72 €	150 000,00 €	100 000,00 €
7	Promouvoir le bien-vivre ensemble	175 303,72 €	270 000,00 €	0,00 €
8	Mettre en place une coopération interterritoriale et transnationale (19.3)	64 484,00 €	0,00 €	64 484,00 €
9	Animation et frais de fonctionnement du GAL (19.4)	250 000,00 €	77 814,52 €	172 185,48 €
Total		1 275 827,00 €	712 880,36 €	562 946,64 €

Adhésions 2025

- Association LEADER France : participation à 7 webinaires, 1 congrès national des GAL à Bourg en Bresse et 2 réunions techniques Inter-GAL Pays de la Loire.
- Maison de l'Europe du Mans : interconnaissance et une interview en mai 2025 avec GAL Pays Vallée de la Sarthe et GAL Pays Perche Sarthois ; prêt de panneaux d'exposition L'UNION EUROPÉENNE EN UN CLIN D'OEIL ; don de matériel de décoration

Communication

- Promotion du programme LEADER : Présence sur 13 événements grand public en juillet et août (17 jours de présence en tout)
- Interviews auprès de 3 radios locales : Contact FM, Radio Prévert et RCF.

CHIFFRES CLÉS

5 comités de programmation

8 dossiers sélectionnés

par le comité de programmation

2 projets de coopération pré-sélectionnés

pour un montant de 700 000 €

SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIAL (SCoT) ET SA RÉVISION

En 2025, le Pays Vallée du Loir a engagé une étape majeure de sa planification territoriale : **la révision de son SCoT en SCoT Air Énergie Climat (AEC)**. Cette transformation s'inscrit dans le cadre des évolutions législatives en vigueur, notamment l'ordonnance n° 2020-744 du 17 juin 2020 relative à la modernisation des SCoT et la loi Climat et Résilience de 2021, qui imposent une cohérence climatique renforcée et l'intégration des enjeux de sobriété foncière et de neutralité carbone.

Le SCoT initial de la Vallée du Loir, arrêté en 2019, portait une vision de territoire à l'horizon 2040. Sa modernisation en SCoT-AEC permet désormais d'**intégrer pleinement les dimensions air, énergie et climat** dans le document de planification stratégique, en tenant lieu de PCAET. Cette démarche affirme l'engagement du territoire pour un développement équilibré, respectueux des espaces agricoles et résolument tourné vers la transition écologique.

DÉMARCHE COLLECTIVE ET CONCERTÉE • RAPPELS

L'élaboration du SCoT, entre 2013 et 2019, a été conduite à travers une **concertation large impliquant élus, habitants et acteurs locaux**. Divers forums, ateliers et groupes de travail ont été organisés, aboutissant à une **caravane d'information (« Caravane du SCoT ») qui a rencontré près de 1 000 habitants sur l'ensemble du territoire de la Vallée du Loir**. Un site internet et des lettres d'information ont également été mis en place pour maintenir la population informée tout au long du processus. Un processus de concertation sera également mis en place dans le cadre de sa révision en 2026.

RENCONTRES NATIONALES DES SCoT

Le Pays Vallée du Loir a également pris part aux **19e Rencontres nationales des SCoT** à Arcachon (18-20 juin 2025), placées sous le thème « Ensemble, construire demain ! Adapter le développement aux capacités des territoires ». Cet événement a rassemblé de nombreux acteurs de la planification territoriale pour échanger sur l'adaptation du développement aux capacités locales et les conséquences du changement climatique.

TERRITOIRE PILOTE : FRANCE VILLES ET TERRITOIRES DURABLES

Parallèlement à cette révision, le Pays Vallée du Loir **a adhéré à l'association France Villes et Territoires Durables** dans le but de travailler **une convention d'objectifs**. Cette convention a permis au territoire d'être identifié comme **territoire pilote** dans le cadre de la démarche **CAP (Connaître-Arbitrer-Planifier) Territoires Durables**, initiée par cette association.

Cette convention d'objectifs permet au Pays de :

- **Bénéficier des ressources de l'association** (plateforme CAP TD, méthodes concrètes, exemples inspirants)
- Disposer de **périodes d'animation dédiées sur l'année 2025-2026, notamment dans le cadre du séminaire des élus et du forum citoyen du PAS**
- Renforcer la connaissance des enjeux locaux (environnementaux, socio-économiques, ressources disponibles, adaptation aux risques)
- Arbitrer et planifier pour garantir la pérennité des projets et des investissements



Perspectives 2026

Le SCoT-AEC sera actualisé avec un diagnostic renforcé, puis, avec les élus en place à la suite des élections municipales de mars 2026, **un projet d'aménagement stratégique intégrant les enjeux environnementaux, suivi d'un Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO) ainsi qu'un Document d'Aménagement Artisanal, Commercial et Logistique (DAACL)** sera construit. La validation du Projet d'Aménagement Stratégique (PAS) après les municipales permettra aux nouveaux élus de se l'approprier et de le mettre en œuvre.

Cette révision du SCoT, combinée à l'appartenance au réseau France Villes et Territoires Durables, positionne le Pays Vallée du Loir comme **un territoire engagé pour la résilience et la cohérence de l'aménagement au service des collectivités et de leurs habitants**.



Rencontres nationales des SCoT à Arcachon
La caravane du SCoT en 2016 - lors d'une soirée à FestiLoir

SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE

Une convention est signée entre le Pays d'une part et d'autre part la Ville de La Flèche et la Communauté de Communes du Pays fléchois pour mise à disposition de deux agents qui représentent un mi-temps à l'année, depuis 1er janvier 2025.

Les objectifs sont multiples :

- Administrer les données géographiques du Pays, pour développer, rechercher et mettre à jour le SIG Pays afin de concourir au diagnostic, au suivi et à l'évaluation des politiques mises en place par le Pays comme par exemple dans le cadre des travaux liés au SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale).
- Faciliter la connaissance du territoire, grâce à la centralisation, l'harmonisation et à l'analyse de données
- Gérer et assister les utilisateurs du SIG
- Créer des supports cartographiques

MISE EN PLACE D'INTR@GEO

Afin d'améliorer l'instruction des dossiers d'urbanisme, le service SIG a mis en place (avec la coopération de Nexpublica, éditeur de Cart@DS le logiciel d'instruction des dossiers d'urbanisme) un nouvel outil plus stable et facilitant. Ce nouvel outil, Intr@GEO, est développé et conçu pour permettre aux différents utilisateurs (secrétaires de mairie, service instructeur, etc.) d'être informé des différentes dispositions d'urbanisme applicables sur le terrain. En effet, dès lors que les agents renseignent le numéro de parcelle concernée par un dossier d'urbanisme, ils visualisent les différentes dispositions d'urbanisme (zonage, prescriptions, servitudes, etc.) intersectées sur la parcelle en question.

SENTIER « AU FIL DU LOIR »

Suite à une volonté du Pays Vallée du Loir de réaliser un sentier le long du Loir allant de Loir en Vallée à Bazouges Cré sur Loir, le service SIG (en collaboration avec le CPIE) a réalisé un « Poster » de 84 X 320cm afin de mettre en avant l'état actuel de ce sentier. Cela a donc permis d'identifier les portions existantes, les portions inexistantes et les contraintes particulières. De plus, nous avons mis en avant les franchissements potentiels tout au long du tracé (exemple : clôture, passerelle, etc.). Ce poster a été présenté en Comité de pilotage le 28 mars 2025. Avec ce travail, le chiffrage du coût de réalisation du sentier a été plus facile à appréhender.

Perspectives 2026

- Les Obligations Légales de Débroussaillage (OLD) : en lien avec Valentine OLIVIER, l'équipe va recenser toutes les propriétés des communes impactées par les OLD (parcelles bâties ou non bâties, les voies communales et les chemins ruraux). De plus, un inventaire des propriétaires concernés par les OLD va être effectué, ainsi les communes pourront les informer de leur obligation.
- Énergies renouvelables : en lien avec Marie PETITJEAN, le service SIG proposera un observatoire des énergies renouvelables (en projet et en fonctionnement) pour suivre la production.
- Zone d'Activité Économique (ZAE): après avoir travaillé sur l'identification le service pourra travailler sur les unités foncières en lien avec les chargés de missions des communautés de communes.
- Suivis des dossiers Sentier au fil du Loir, Natura 2000, SCoT, etc.

CHIFFRES CLÉS

269 heures

pour la mise en place d'Intr@GEO

9 sessions de formations (soit 64 heures)

79 personnes formées au nouvel outil

L'année 2025 a constitué une phase préalable essentielle à la mise en œuvre du projet de sentier « Au fil du Loir ».

Une **étude de faisabilité** a été réalisée par le **CPIE** de la Vallée du Loir, afin d'évaluer la pertinence du projet et ses impacts potentiels, notamment sur les milieux naturels, les usages existants et le territoire.

En conclusion, cette étude a confirmé la pertinence du projet de sentier « Au fil du Loir », tout en mettant en évidence des enjeux environnementaux, techniques et fonciers à prendre en compte.

La richesse écologique du territoire constitue un atout majeur, mais implique une attention particulière dans le choix du tracé et des aménagements. Par ailleurs, certaines contraintes (propriétés privées, obstacles, continuité du parcours) nécessitent une approche progressive et concertée.

Le projet est donc réalisable, sous réserve d'adapter sa mise en œuvre afin de concilier accès au public, préservation des milieux naturels et respect des usages locaux.

Pour relancer une dynamique active des **comités de pilotage (COPIL)**, réunissant les acteurs et les parties prenantes concernées, ont été organisés. Ces temps d'échange ont permis de reposer les bases du projet, d'en partager les enjeux et d'initier une réflexion collective.

Des **premiers contacts avec les agriculteurs et propriétaires riverains** ont également été amorcés. Près de 600 courriers ont été envoyés afin d'identifier les contraintes locales et de préparer les démarches de concertation nécessaires à la suite du projet.

Enfin, des démarches ont été engagées pour mobiliser des financements, notamment via le dispositif **des fonds LEADER** pour permettre le lancement opérationnel du projet.

Perspectives 2026

- Prise de poste d'un VTA* dédié, chargé de piloter et de coordonner la mise en œuvre du projet
- Poursuite de la définition et de la consolidation du tracé du sentier
- Renforcement de la concertation avec les élus, les riverains et les acteurs locaux
- Mise en place d'une convention d'usage (servitude de marchepied, accords de passage)
- Identification et priorisation des aménagements à réaliser (signalétique, franchissements...)
- Recherche et mobilisation des financements (LEADER, autres dispositifs)
- Lancement des consultations d'entreprises et des premières réalisations
- Déploiement progressif de la signalétique directionnelle et d'information
- Développement des actions de communication et de valorisation (applications de randonnée, supports, topoguide)
- Mise en service progressive du sentier

* VTA : *Volontaire Territorial en Administration*



Premier tronçon du sentier à Loir-en-Vallée • Le Loir à Luché-Pringé

En 2025, l'animation des sites Natura 2000 de la Vallée du Loir s'est poursuivie à travers différentes actions de suivi, de concertation et de gestion visant à améliorer la connaissance et la préservation des habitats naturels et des espèces d'intérêt communautaire.

SUIVIS SCIENTIFIQUES DES HABITATS ET DE LA FAUNE

Les prospections de terrain ont concerné plusieurs habitats, notamment les prairies humides, boisements alluviaux et pelouses calcicoles, afin d'évaluer leur état de conservation et leur évolution. Des suivis faunistiques ont également été menés, principalement sur les chiroptères, le castor d'Europe, le cuivré des marais ainsi que certains insectes saproxyliques patrimoniaux.

POLITIQUE CONTRACTUELLE

La mise en œuvre de la contractualisation agricole en 2025 s'inscrit dans la continuité du PAEC* élaboré en 2024, à l'échelle élargie du « Bassin du Loir ». Ce territoire d'environ 32 000 ha vise à concilier activité agricole et préservation de la biodiversité, en s'appuyant sur les enjeux du DOCOB* et les connaissances écologiques du site.

Le dispositif repose sur des MAEC* localisées ciblant principalement la gestion extensive des prairies, des zones humides et des éléments bocagers (haies, arbres, mares). En 2025, l'animation a combiné un travail collectif et individuel auprès des agriculteurs, avec deux réunions d'information, six accompagnements d'exploitations et la signature de six diagnostics et plans de gestion.

Au total, 112 ha de prairies, 10,4 km de haies, 11 arbres et 3 mares ont été engagés, représentant plus de 105 000 € sur 5 ans. L'année a également été marquée par la mise en œuvre des obligations

de formation des exploitants, avec plusieurs sessions organisées en lien avec les partenaires agricoles, afin de renforcer l'appropriation des enjeux environnementaux.

La contractualisation non agricole en 2025 s'est traduite par un travail d'accompagnement des propriétaires et gestionnaires de sites Natura 2000 dans la recherche, la mise en œuvre et le suivi de contrats adaptés aux enjeux écologiques du territoire. Aucune adhésion à la Charte Natura 2000 n'a toutefois été enregistrée cette année.

Plusieurs échanges et visites de terrain ont été réalisés avec des propriétaires privés et publics concernant des prairies humides, étangs, boisements et haies. Certains projets ont abouti à la préparation d'actions concrètes, notamment la rédaction d'un cahier des charges pour un projet de plantation de haies au Château de Gallerande.

ANIMATION DU SITE

Le site est animé depuis 2021 par le PETR Pays Vallée du Loir, sous la présidence du COPIL assurée par Mme Béatrice LATOUCHE. Le programme d'activités annuel repose sur dix grandes missions couvrant la mise en œuvre des actions du DOCOB, notamment la contractualisation agricole et non agricole, les actions hors contrat, et l'application du régime d'évaluation des incidences. Il inclut également le suivi scientifique et l'amélioration des connaissances, ainsi que des actions de communication et de sensibilisation.

L'animation intègre aussi l'articulation avec les autres politiques publiques, la gestion administrative et financière du site, les mises à jour du DOCOB, et le suivi global de sa mise en œuvre à travers des bilans annuels.

* PAEC : Projet Agro-Environnemental et Climatique • * DOCOB : Document d'Objectif
* MAEC : Mesure agro-environnementales

RÉVISION DE LA CARTOGRAPHIE DES HABITATS

Un travail de révision de la cartographie des habitats naturels a été engagé sur plusieurs secteurs du site Natura 2000 afin d'actualiser les données existantes et de préciser l'état de conservation des milieux.

CARRIÈRE SOUTERRAINE DE LA VOLONIERÈ

Le Pays Vallée du Loir assure la présidence du COPIL Natura 2000 de la carrière souterraine de la Volonière depuis le 11 juillet 2025 et gère le site depuis octobre 2025.

Perspectives 2026

Le Pays Vallée du Loir relance le marché de prestation pour le suivi scientifique et l'animation du DOCOB pour l'année 2026 sur la Carrière Souterraine de la Volonière.



Chiroptère • Cuivré des Marais • Castor

CHIFFRES CLÉS

112 Hectares
de prairies engagées dans les MAEC

6 c'est le nombre d'accompagnements d'exploitations réalisées en 2025 (ainsi que le nombre de diagnostics et de plans de gestion signés)

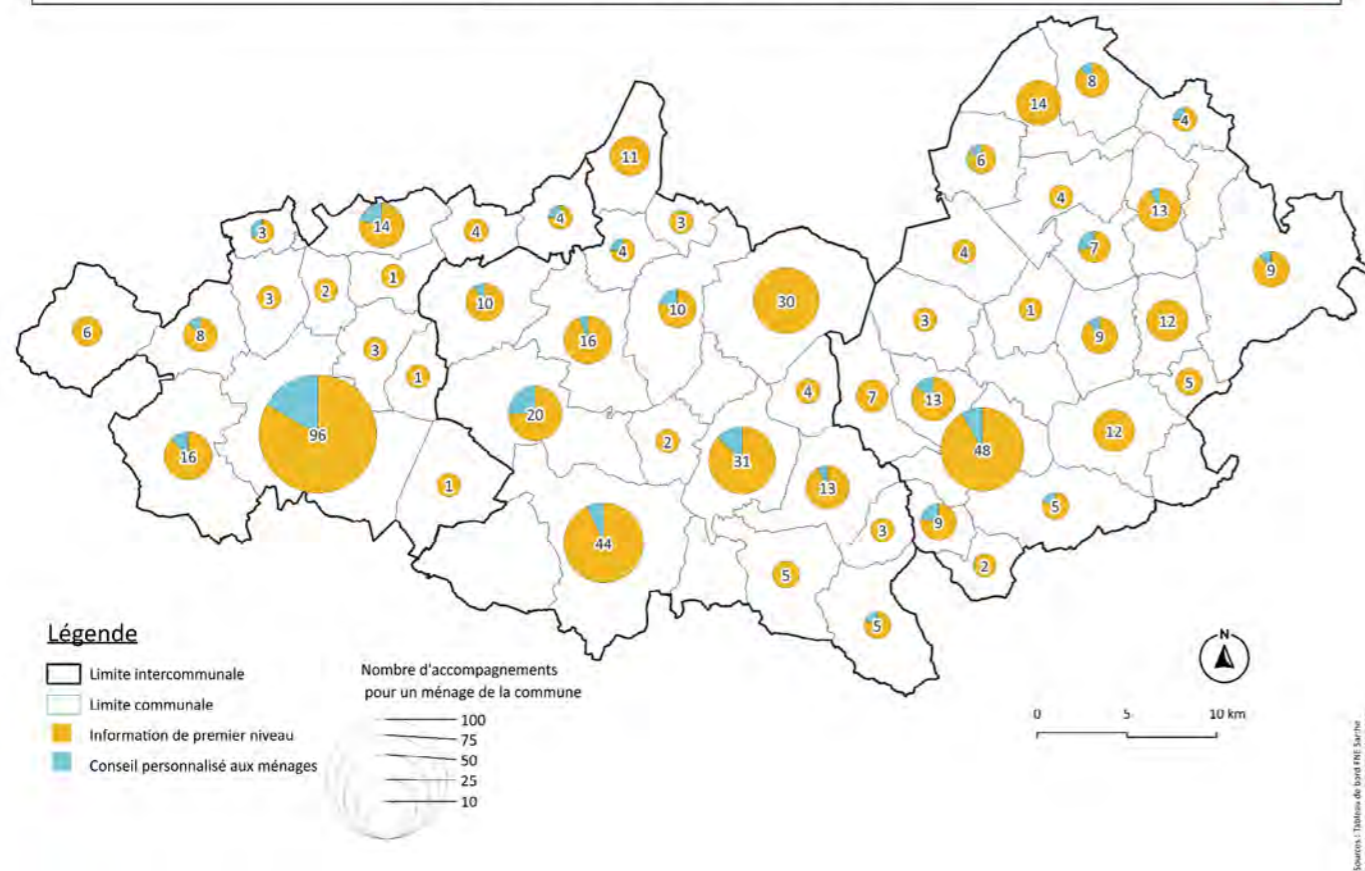
SERVICE PUBLIC DE RÉNOVATION DE L'HABITAT

En 2025, suite aux différentes lois de finances et volonté de lutte contre la fraude, le service d'aide à la rénovation du parc privé, évolue, au niveau de sa gestion, de son périmètre, de ses financements.

Cette mission, portée par le Pays pour les 3 EPCI permettait de mutualiser des coûts et d'avoir une porte d'entrée unique pour l'ensemble des habitants. Afin de laisser aux EPCI le temps de se structurer sur la définition des périmètres qu'ils souhaitaient définir pour ce nouvel accompagnement, le Pays a ainsi poursuivi la mission afin d'assurer la continuité du service, autour de deux axes :

- Le maintien d'une porte d'entrée unique, premier niveau d'information destiné à permettre à tous les habitants qui le désiraient d'être renseignés sur leurs projets, les aides mobilisables, et leur expliquer les démarches à suivre
- Un rendez-vous personnalisé dans une des sept permanences du territoire afin de préciser le projet, vérifier sa cohérence et les devis reçus en fonction du besoin
- La dynamique était similaire au six derniers mois de déploiement du précédent programme

Accompagnements de premier et deuxième niveau pour la rénovation de l'habitat privé Pays Vallée du Loir - Janvier à juin 2025



CHIFFRES CLÉS

60 permanences

65% des objectifs pour les propriétaires occupants

510 premiers contacts

144% des objectifs pour les propriétaires

373 ménages accompagnés

baillleurs, locataires et autres

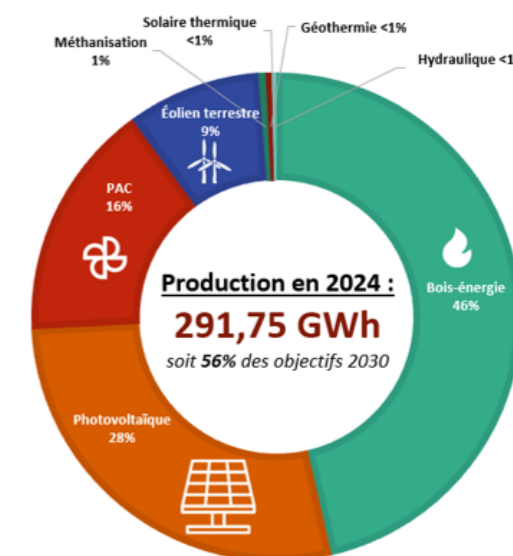
ÉNERGIES RENOUVELABLES

En 2025 le Pays a avancé les réflexions autour d'un nouvel outil permettant aux collectivités et habitants du territoire à la fois de se réapproprier et s'affirmer comme des acteurs essentiels de la production d'énergie décarbonée. Ainsi, c'est une Société d'Économie Mixte (SEM) qui a été proposée afin que les pouvoirs publics restent décisionnaires majoritaires.

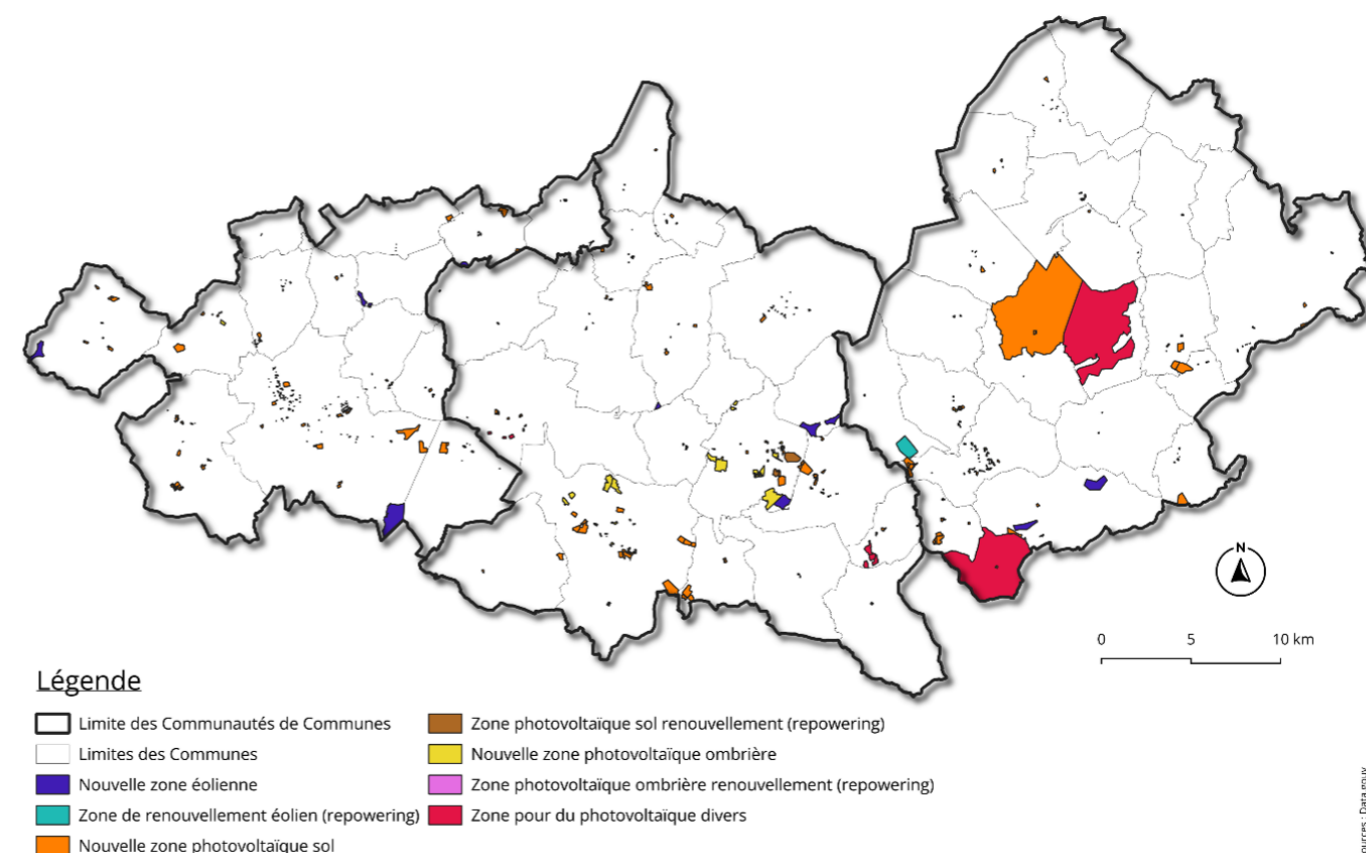
A terme, cette SEM doit permettre aux collectivités d'investir sur les projets du territoire, tout en associant les entreprises locales, les citoyens et en garantissant un outil permettant de mieux consommer en valorisant à l'échelle du territoire une énergie rentable et surtout décarbonée. Dans un contexte budgétaire contraint, elles représentent un outil moderne d'investissement public, basé sur le partage des risques, de la valeur et de la gouvernance ; dans un contexte où les crises énergétiques se multiplient elle apporte une stabilité économique vertueuse que ce soit via des financements pérennes ou la possibilité de réinvestir les dividendes perçus dans la transition.

Pour info : analyse théorique des gisements potentiels pour la SEM : 940 GWh (cf carte ci-dessous)

PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES EN 2024 PAYS VALLÉE DU LOIR

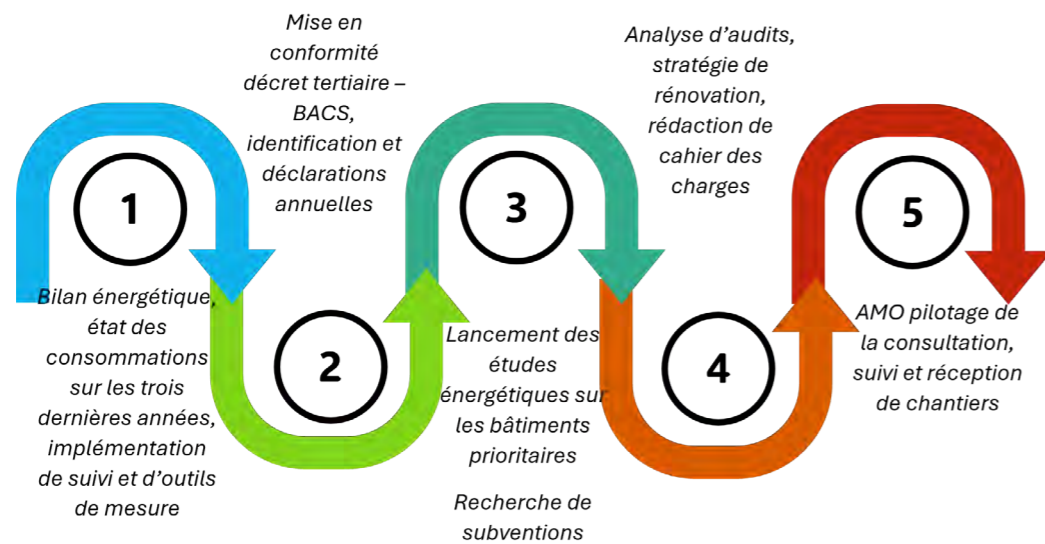


RÉPARTITION DES SURFACES POTENTIELLES DE DÉVELOPPEMENT DES ENR ÉLECTRIQUES HORS HYDROÉLECTRICITÉ- PETR PAYS VALLÉE DU LOIR



SERVICE EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

Ce service accompagne depuis 2 ans les communes adhérentes dans l'ensemble de leurs réflexions et projets orientés autour de la sobriété, de la rénovation/réhabilitation énergétique et de la réflexion autour du déploiement d'énergies renouvelables. Ainsi ce service vous accompagne dans la réalisation de bilans à l'échelle de la collectivité, pour connaître et maîtriser l'ensemble du patrimoine, vous permet de vérifier la conformité légale vis-à-vis des différents décrets (tertiaire, BACS,...) et vous aide dans la projection à long terme afin de mieux anticiper les besoins de votre patrimoine. Véritable soutien notamment administratif dans le pilotage de marchés, de consommations ou de suivi de chantier, le service vous aide également à connaître et mobiliser les aides possibles pour le financement de vos projets.



CHIFFRES CLÉS

12 collectivités adhérentes

10 bilans finalisés

1 étude benchmark sur les logiciels

de suivi de consommation

3 ateliers sur la qualité de l'air intérieur, les clés de

lecture des études énergétiques

64 326,63 € d'aides mobilisées pour

accompagner les collectivités

CPIE

Le PETR conventionne avec le CPIE afin d'expérimenter un protocole scientifique dans le but d'étudier l'impact du changement climatique. Cette convention permet d'assurer un contenu pédagogique sur les quatre saisons pour des écoles du territoire qui se situent sur les communes des trois sentiers déjà créés (Saint Jean-de-la-Motte, Pruillé-l'Eguillé et Aubigné-Racan). En complément, des animations grand public y sont également régulièrement proposées.

- 12 adultes ont participé à une rando'clim sur le sentier de St-Jean de la Motte
- 37 élèves de CM1-CM2 et leur enseignant se sont rendus sur le sentier de Pruillé-l'Eguillé

Perspectives 2026

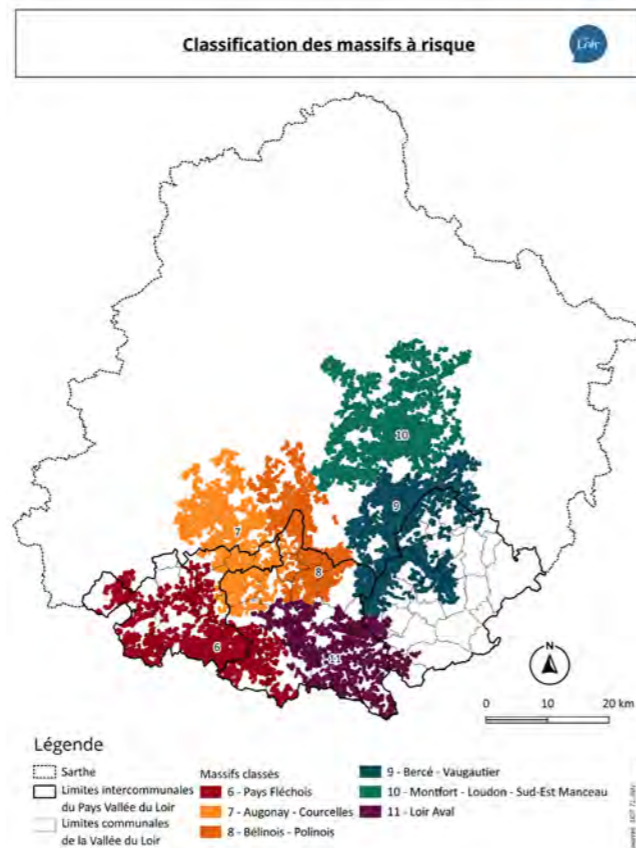
- Déploiement d'un nouvel AMI pour accompagner les écoles du territoire dans la désimperméabilisation des cours d'école – Un accompagnement pour mener la concertation des usagers sur leurs besoins, et réfléchir à des espaces adaptés aux besoins pédagogiques et souhaits des enfants, enseignants, personnels, parents, ... 2 communes sont lauréates : Aubigné-Racan et Mayet, avec un objectif de travaux à l'été 2027
- Évolution du PCAET et de son plan d'action dans le cadre de la révision du SCoT Cette intégration intervient en même temps que l'obligation de révision du PCAET qui arrive à la fin de sa période de programmation (2020-2026). Elle va ainsi conférer une approche transversale remettant au centre du projet de territoire la transition écologique et énergétique. Un nouveau programme d'action qui intégrera le SCoT sera donc à retravailler pour poursuivre la dynamique engagée. Les différentes parties du SCoT seront également restructurées afin d'intégrer pleinement les orientations et stratégies air-énergie-climat.

Actions PCAET		2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026
1	Adopter une gouvernance efficace et partagée entre les collectivités pour animer et pérenniser le Plan Climat							
2	Favoriser l'information et la concertation continue via l'animation d'un club climat							
3	Structurer des réseaux politiques et techniques extra territoriaux afin de favoriser les échanges d'expériences							
4	Expérimenter des démarches de villages à énergie positive							
5	Sensibiliser les scolaires sur les questions de climat-air-énergie							
6	Valoriser les outils de lutte contre la précarité énergétique							
7	Animer un Programme d'Intérêt Général autour de la rénovation énergétique – Lancer une PTRE							
8	Améliorer la performance énergétique du patrimoine public et accompagner les collectivités du territoire avec le CEP ou le SEE							
9	Encourager le choix de l'utilisation et de la mise en œuvre des matériaux biosourcés ou géosourcés en sensibilisant les acheteurs publics, les professionnels du bâtiment et les citoyens							
10	Élaborer et mettre en œuvre un schéma directeur de déploiement des énergies renouvelables et des réseaux de chaleur/froid							
11	Développer un cadastre solaire à l'échelle du territoire afin d'optimiser l'utilisation du solaire photovoltaïque et thermique							
12	Accompagner le développement de la méthanisation							
13	Participer au déploiement de la filière bois énergie en déployant les réseaux de chaleur et chaudières collectives							
14	Mettre en place et animer une charte forestière territoriale							
15	Accompagner les démarches de plantation et de gestion de l'arbre agricole							
16	Préserver les espaces naturels, agricoles et forestiers grâce à la mise en œuvre du Schéma de Cohérence Territoriale							
17	Réduire et optimiser les usages urbains et agricoles de la ressource en eau							
18	Accompagner les acteurs agricoles dans la réduction de leurs factures énergétiques							
19	Travailler au développement d'une agriculture alternative favorisant la préservation des sols							
20	Soutenir l'agriculture locale raisonnée et/ou biologique par le biais de la restauration collective							
21	Mettre en réseau les acteurs et expérimenter des pratiques agricoles et sylvicoles adaptées au changement climatique							
22	Favoriser l'économie circulaire et principalement les démarches d'Écologie Industrielle et Territoriale							
23	Développer le numérique pour accompagner les acteurs économiques et créer un réseau d'acteurs							
24	Valoriser les acteurs économiques engagés dans la transition énergétique							
25	Porter et animer le Plan de Déplacements Durables							
26	Développer les équipements nécessaires aux motorisations alternatives durables							

CHARTRE FORESTIÈRE DE TERRITOIRE

Arrivée en mars 2025, Valentine Olivier est chargée de mission aménagement des espaces boisés à la Défense des Forêts Contre les Incendies (DFCI) au Pays Vallée du Loir. Financée grâce à un appel à projet du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire, cette mission de deux ans s'inscrit pleinement dans les actions identifiées par les élus du territoire à travers la Charte Forestière de Territoire.

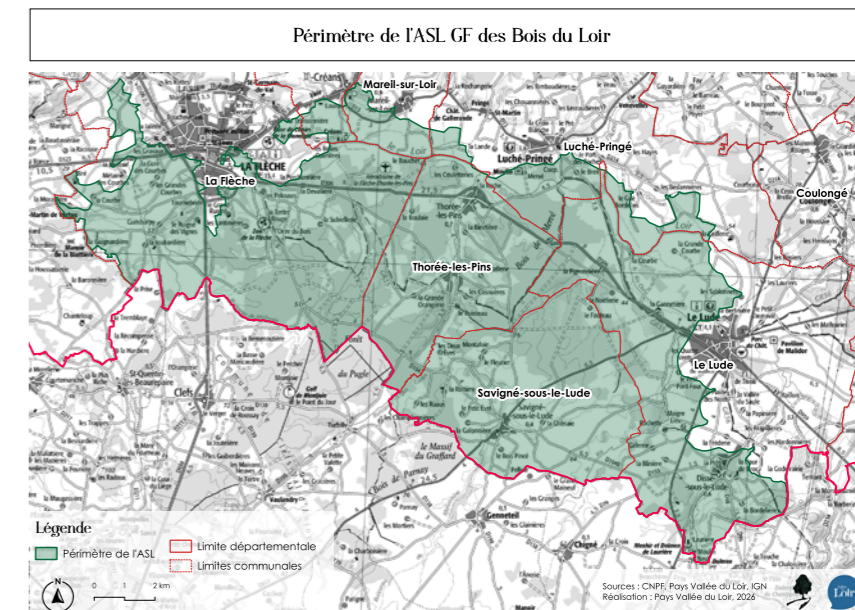
Parallèlement à ce recrutement, de nouvelles réglementations ont été mises en place dans le département qui impliquent un besoin d'animation à l'échelle de notre territoire. Le 20 mai 2025, un arrêté interministériel officialise la classification de six massifs à risque dans la Sarthe, dont 5 se situent entièrement ou partiellement sur notre territoire. Cette classification concerne **49 communes, sur les 57 du Pays Vallée du Loir**. Ces zones devront mettre en œuvre les **Obligations Légales de Débroussaillage**, dont les modalités ont été définies par un arrêté préfectoral le 12 décembre 2025.



RÉUNION D'INFORMATION POUR LES PROPRIÉTAIRES FORESTIERS

SITUÉS ENTRE LE LUDE ET LA FLÈCHE

Cette première réunion avait deux objectifs : sensibiliser les propriétaires de cette zone particulièrement à risque et proposer la création d'une Association Syndicale Libre. Ces regroupements font partie des mesures à mettre en place suite à la classification des massifs à risque. La réunion a conduit à la création de l'ASL GF des Bois du Loir en 2026, présidée par Sébastien Dohin.



Perspectives 2026

Cette première année de mission DFCI a permis le lancement de projets qui se poursuivent sur l'année 2026. Les regroupements en ASL proposés aux propriétaires se mettent en place à travers le Pays et les actions de sensibilisation auprès de tout type de public se multiplient. La réglementation des OLD, en vigueur depuis décembre 2025, représente un véritable enjeu de communication qui sera au cœur des actions de l'année 2026.

JOURNÉE DÉDIÉE À LA COMMISSION ENERGIE – CLIMAT, LE 10 JUIN 2025

Une journée dédiée à la Commission Energie Climat a permis de faire le point sur l'avancement des différents projets. La nouvelle mission DFCI et les premiers projets ont été présentés aux membres de la commission. Le SDIS et la DDT ont rappelé le contexte de cette mission en décrivant l'évolution du risque incendie sur notre territoire et la classification des massifs à risque. Les membres de la commission étaient ensuite invités à visiter l'agroforesterie de Sylvaloir, à Marçon.

« CARREFOUR CARBONE »

Une journée d'échanges dédiée à la séquestration du carbone et aux pratiques agroécologiques s'est tenue le 02 octobre 2025. Elle fût construite en partenariat avec Sylvaloir et la Communauté de communes Loir Lucé Bercé. Une centaine de participants (agriculteurs, techniciens, chercheurs et élus) se sont retrouvés sur le site de Sylvaloir à Marçon, autour de la problématique suivante : comment conjuguer performance agricole et urgence climatique ?

ATELIER DE SENSIBILISATION SUR LES FEUX DE FORÊT

En novembre, Valentine Olivier s'est rendu à la MFR de Verneil-le-Chétif pour animer un atelier de sensibilisation sur les feux de forêt auprès d'une classe de 4ème. On sait que 9 feux sur 10 sont d'origine humaine et majoritairement accidentels. La sensibilisation est donc un levier d'action majeur, et particulièrement pour une population nouvellement exposée, qui n'a pas encore la culture du risque.



Journée « Carrefour carbone » à Marçon • Jeu « La boîte à risque » pour sensibiliser les élèves au risque de feux de forêt

CHIFFRES CLÉS

49 communes sont accompagnées par le Pays pour la mise en œuvre des Obligations Légales de Débroussaillage sur les 57 du Pays

40 610 ha de forêt (22% du territoire)

12 000 propriétaires privés

9 feux sur 10

sont d'origine humaine

PLAN ALIMENTAIRE TERRITORIAL (PAT)

Dans le cadre de la mise en place du Projet Alimentaire Territorial (PAT) du Pays Vallée du Loir, plusieurs temps forts ont eu lieu en 2025.

Le **Comité de Pilotage*** s'est réuni par deux fois (en juillet et en décembre 2025) avec une forte participation de ses membres. La première réunion a permis de faire un rappel sur les informations clés du diagnostic du PAT afin que l'ensemble des participants aient le même niveau de connaissance. Puis il a été acté qu'un programme d'animation sur 2 jours à destination des habitants se déroulerait à l'automne. La deuxième réunion de décembre a fait état du bilan de ce premier week-end d'animations. Il a aussi été l'occasion de présenter la méthodologie de concertation des professionnels de l'alimentation pour dessiner les premières pistes d'actions du PAT.

* comité de pilotage : instance de décision composés d'élus du territoire, d'agents et des partenaires du PAT

LAURÉAT - ÉDUCATION ET/OU PRÉCARITÉ ALIMENTAIRE EN PAYS DE LA LOIRE

En novembre, le **Pays Vallée du Loir a été lauréat** d'un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) de la DRAAF sur « **Éducation et/ou précarité alimentaire en Pays de la Loire** ». Ce projet est co-porté entre le Pays Vallée du Loir et les trois Contrats Locaux de Santé (CLS) des EPCI, il permet d'organiser neuf ateliers sur le territoire (soit trois par EPCI). Ces animations seront l'occasion de sensibiliser différents publics à une alimentation saine, locale et faite « maison ». Les ateliers auront lieu pendant l'été et l'automne 2026.

CONCERTATION DES HABITANTS

Dans la construction du plan d'action du PAT, les habitants et les professionnels sont concertés. Les premiers ont bénéficié de deux jours d'animations gratuites, en partenariat avec le Pays Vallée de la Sarthe : un spectacle théâtral, des visites de fermes, des ateliers, une conférence et des ciné-débats dans de nombreuses communes du territoire.

Ces animations ont aussi été l'occasion d'échanger sur de nombreux sujets en lien avec l'agriculture et l'alimentation. **330 personnes** ont participé à cet événement.

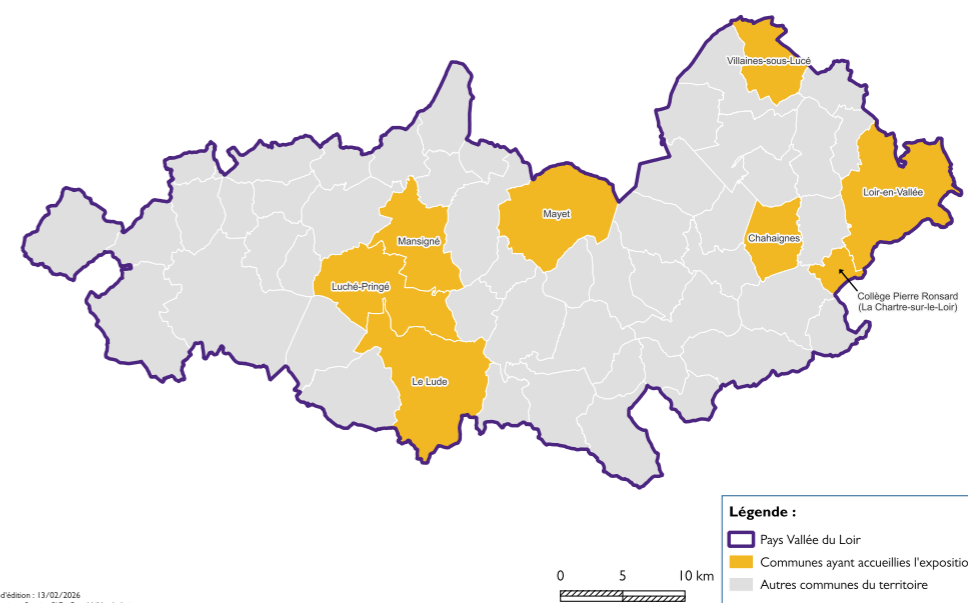


SITUÉS ENTRE LE LUDE ET LA FLÈCHE

La chambre d'agriculture a mis à disposition du Pays Vallée du Loir une exposition itinérante qui a circulé dans sept communes et au collège Pierre de Ronsard à la Chartre-sur-le-Loir. Cette exposition présente à un public non initié les différentes facettes de l'agriculture ligérienne, son fonctionnement, son rôle sociétal. L'exposition aborde 4 grandes thématiques : l'élevage bovins, les grandes cultures, les filières porcs et volailles et le maraichage.

Voici les communes où l'exposition a circulé :

EXPOSITION DU PAYS VALLÉE DU LOIR :
"Mes voisins sont agriculteurs" :



CHIFFRES CLÉS

330 participants au 1er week-end d'animations
organisé en novembre

9 ateliers autour de l'éducation alimentaire prévus en 2026 (réponse favorable à l'AMI de la DRAAF)

NOUVEAUTÉ

Les sorties du printemps ont rassemblé 708 personnes pour 15 sorties. Les visiteurs ont été au rendez-vous et ont été très satisfaits de cette programmation. Des visites d'églises olfactives ont rencontré un beau succès. L'équipe a été formée et pourra ainsi continuer à les proposer pour les années à venir. Le public local a répondu présent contrairement à la période estivale où ce sont plus les touristes qui participent aux animations.

SAISON ESTIVALE

Le programme estival a été rythmé par des visites de village dans le cadre de FestiLoir, les visites en canoë, les escape game. La nouveauté était l'installation les jeudis après-midi du Pays d'art et d'histoire au théâtre de la halle au blé à La Flèche. Au vu du programme printanier très enrichi cette année, la saison d'été avait été allégée. Le Pays d'art et d'histoire a participé à différents événements locaux en fonction des sollicitations et des disponibilités :

- Faites lire (le festival du livre jeune public organisé par le réseau Odyssée de la com com Sud Sarthe)
- Les Journées Européennes de l'archéologie au site de Cherré avec l'accueil de Stanislas Bossard
- La participation aux Journées Européennes du patrimoine à La Flèche

À LA POURSUITE DU TEMPS CACHÉ



Travail sur la communication de l'application de la chasse au trésor familiale pour découvrir le patrimoine local autrement. Une soirée festive au mois de décembre a été proposée en partenariat avec l'association de la rotonde ferroviaire de Montabon. Pour l'occasion, une nouvelle chasse au trésor a été développée avec un loir spécial Noël. On retrouvera cet escape game (en format sac à dos) durant la saison estivale 2026. L'école de Montabon a bénéficié d'une visite du site et d'un atelier de création de décor pour la fête, mené par le Pays d'art et d'histoire. Environ 450 personnes ont participé à cette soirée.

ÉTÉ CULTUREL - LOIR EN DÉTOUR

L'animation « Loir en détour » a été proposée cette année dans le cadre de l'été culturel en Vallée du Loir. Financé par la DRAC des Pays de la Loire, ce projet a permis aux résidents d'EHPAD, habitants du territoire et touristes de s'exprimer autour de l'art abstrait. Yan Bernard, artiste plasticien, est venu pour la deuxième année animé ces ateliers. 250 personnes ont participé à cette animation. Presque tous les EHPAD du territoire se sont inscrits à cette action qu'ils espèrent reprogrammer en 2026.

Perspectives 2026

En 2026 le label du Pays d'art et d'histoire célébrera ses 20 ans en Vallée du Loir.

CHIFFRES CLÉS

2 346 participants aux visites

857 personnes en plus par rapport à 2024

250 participants à l'Été culturel (Loir en détour)

15 visites organisées au printemps (708 participants)

SERVICE ÉDUCATIF

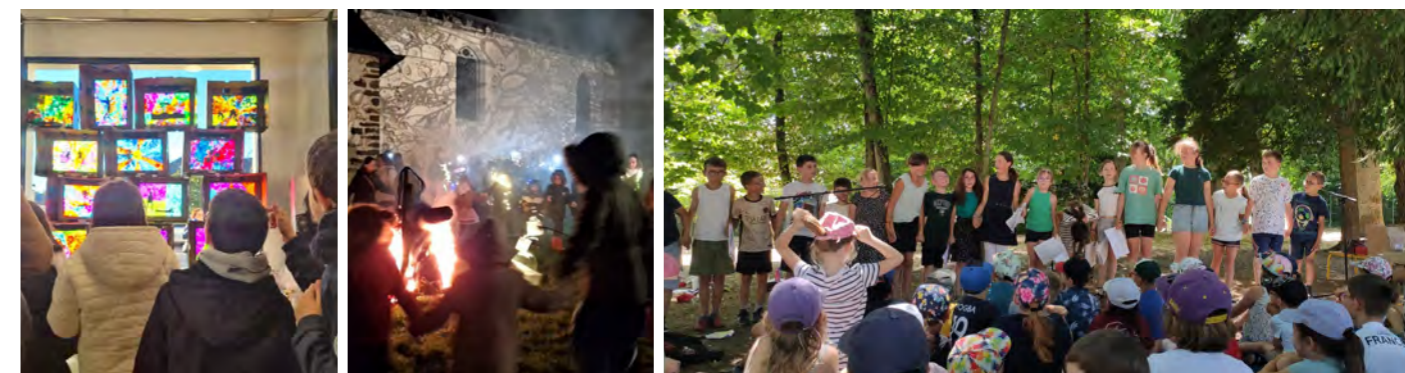
L'année scolaire 2024-2025 a été rythmée par 50 interventions auprès de 28 établissements (scolaires, centre sociaux, centre de loisirs). 1765 jeunes ont bénéficié des actions du service éducatif : 1399 élèves du CP au CM2 – 160 élèves de collège – 206 enfants des centres de loisirs ou centres sociaux.

Plusieurs temps forts ont marqué l'année :

- La valorisation de l'Inventaire de Mayet avec l'école publique et privée et la réalisation des vitrines de Noël.
- La 4e édition des Allumés à Montreuil-le-Henri avec la participation des classes des écoles de Courdemanche et de Montreuil-le-Henri.
- La résidence d'auteurs avec six classes (du CE2 au CM2) sur le thème des contes et légendes. Le livre des enfants *Le Loir et l'arbre magique* a été édité et mis en vente à l'issue de la résidence.
- Les actions auprès de l'Acti'bus du Centre social Sud durant l'été.

En 2024-2025, le service éducatif du Pays d'art et d'histoire a connu une hausse significative de son activité par rapport à l'année 2023-2024 (+ 52,16 %).

L'offre éducative a été remise en page à travers un guide complet envoyé régulièrement aux établissements scolaires du territoire et aux conseillers pédagogiques de circonscription.



Les vitrines de Mayet • Les Allumés de Montreuil-le-Henri
Restitution de la résidence d'auteurs, ici à l'école de Marçon

CHIFFRES CLÉS

50 interventions auprès de
28 établissements

1765 jeunes ont bénéficié
des actions sur l'année scolaire 24-25

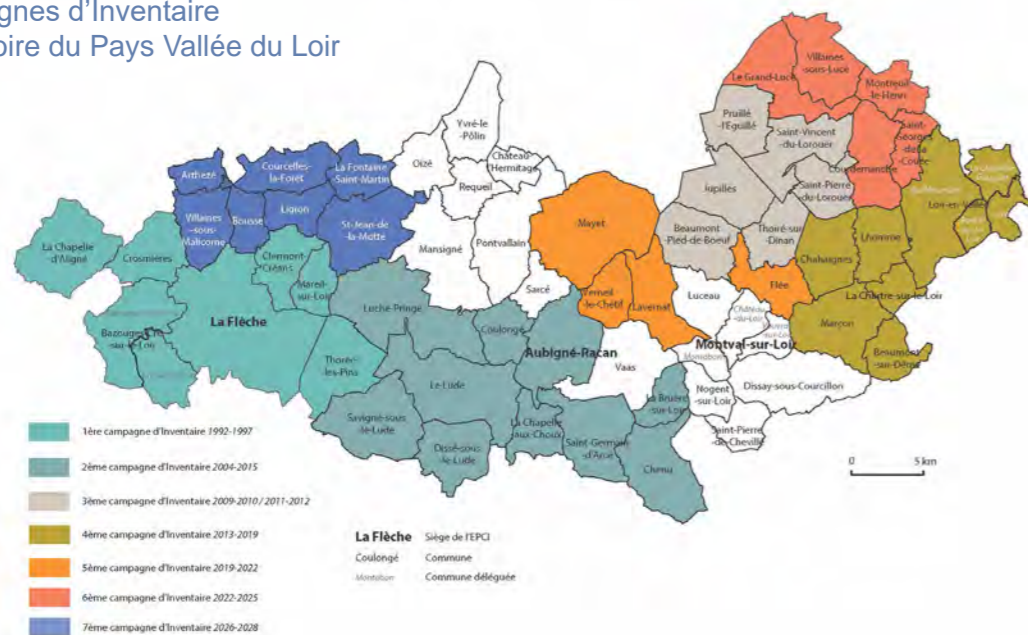
INVENTAIRE DU PATRIMOINE

L'année 2025 a été consacrée à la poursuite et à la finalisation de l'opération d'inventaire « Autour de la forêt de Bercé », commencée en 2009. La restitution de l'inventaire de la commune de Montreuil-le-Henri a ainsi eu lieu le 9 février, avec un peu plus d'une centaine d'auditeurs présents à la visite et à la conférence. L'inventaire complet de la commune de Saint-Georges-de-la-Couée a ensuite été réalisé (repérage, campagne photographique, études documentaires), avec une restitution organisée le 12 octobre ayant rassemblé près de deux cents personnes (visites du hameau de Saint-Fraimbault, du village de Saint-Georges-de-la-Couée et conférence). Les mois de novembre et décembre ont pour leur part été consacrés au repérage de la commune de Courdemanche, avec une journée de restitution prévue pour le 12 avril 2026.



Conférence à Saint-Georges-de-la-Couée • Eglise paroissiale Notre-Dame de Courdemanche © Région des Pays de la Loire - Inventaire général - Jeanne Minier. • Visite de Saint-Fraimbault

Les campagnes d'Inventaire sur le territoire du Pays Vallée du Loir



Perspectives 2026

S'inscrivant dans le cadre d'une nouvelle convention de trois ans établie avec la Région des Pays de la Loire, une nouvelle opération d'inventaire baptisée « Entre Sarthe et Loir » débutera au printemps 2026. Elle portera l'étude dans la partie nord-ouest du territoire encore non étudiée. La campagne commencera ainsi sur les communes de Villaines-sous-Malicorne, Arthezé, Bousse, Lignon, Courcelles-la-Forêt, la Fontaine-Saint-Martin et Saint-Jean-de-la-Motte.

MALICES AU PAYS

En 2025, le festival jeune public de la Vallée du Loir a célébré ses 10 ans. Dix spectacles (31 représentations) et 2 séances de cinéma étaient au programme. Trois parcours d'éducation artistique et culturel (PEAC) se sont déroulés au Grand-Lucé, à Bazouges-Cré-sur-Loir et à Mansigné :

- Les deux classes de CM1/CM2 de l'école du Grand-Lucé ont pratiqué le théâtre de façon ludique avec la compagnie des Assoiffés d'Azur. L'objectif, s'emparer de la version contée de l'une des comédies de William Shakespeare « Le Songe d'une Nuit d'Été ».
- Les écoles primaires de Bazouges-Cré-sur-Loir ont bénéficié d'ateliers théâtre et d'écriture de tableaux avec le comédien Sylvain Guichard du spectacle « Dis, Horacio... ». Les élèves de l'atelier « S'approprier une histoire » ont restitué leur travail et ont raconté le Petit Chaperon Rouge en cinq minutes, lors de la représentation scolaire du 28 avril devant plusieurs classes.
- La classe de CE2/CM1 de l'école de Mansigné a réalisé un travail d'écriture pour composer une chanson avec Madeline Ardouin, violoniste et chanteuse du collectif CoqCigruie. La chanson a été reprise le jour des représentations en public.

Le Pays poursuit la prise en charge des transports scolaires pour faciliter le déplacement des élèves (60% des représentations du festival sont destinés au public scolaire). Cette année, cela a permis à près de 880 enfants de venir assister à une représentation sur le territoire.

FESTILOIR

La 22ème édition s'est tenue du 19 au 26 juillet 2025. L'équipe a profité de l'accueil d'une stagiaire en 1ère année de Sciences Politiques de Lyon pour mener une enquête sur les attentes des spectateurs du festival. 137 questionnaires ont été diffusés pendant l'évènement.

Ainsi, l'édition 2025 a confirmé l'attachement du public à cet événement fédérateur. Les retours ont traduit une attente forte de poursuite du festival, mais aussi une évolution. Les participants ont notamment exprimé le souhait d'une programmation enrichie, d'une convivialité renforcée, d'un meilleur accès à une offre culturelle de proximité et d'une valorisation accrue du patrimoine.



Malices au Pays • Restitution de l'atelier pour composer une chanson par la classe de Mansigné

Perspectives 2026

Les élus du comité syndical ont acté en mars 2025 qu'il n'y aurait pas d'édition 2026 de FestiLoir, dans une volonté de concertation et de responsabilité des prochaines équipes municipales. De nouvelles orientations culturelles à l'échelle du territoire seront menées en articulation avec les politiques déjà portées par les intercommunalités.

Le Conseil de développement (CODEV) a commencé ses travaux en janvier 2021, il va maintenant être renouvelé.

Qu'est-ce que c'est ? C'est, de par la loi, une assemblée de citoyens, à rôle consultatif, placée auprès d'une collectivité de plus de 50 000 habitants. Il a établi des relations confiantes et constructives avec les élus, seuls décideurs. Le participatif ne s'oppose pas au représentatif. Le CODEV a exploré des thèmes d'intérêt commun, et associé des habitants nombreux à ces explorations. Exemples :

- sentier pédestre au fil du Loir
- énergie-climat : le Codev a organisé **6 visites et conférences thématiques** sur des innovations énergétiques sur des maisons particulières (640 participants), ce qui a induit la **création de l'association Soleil du Loir** (aide au solaire des particuliers -102 adhérents) et celle de la **SAS Le Loir Energies Renouvelables** (montage de projets photovoltaïques collectifs) : un projet d'investissement local avec financement citoyen et distribution locale d'énergie est prévue pour 2026, en lien très étroit avec les collectivités du Pays et avec le Département.
- Le 1er débat sur "Changement climatique et agriculture à horizon 20 ans en Vallée du Loir" a rassemblé **149 personnes** (hors organisateurs), notamment des agriculteurs de tous horizons (conventionnel, bio, etc.).

Le CODEV a également participé activement aux travaux des commissions Culture, Fonds Européen Leader, Plan Agriculture (et alimentation) Territorial tout au long de l'année. La neutralité partisane de l'instance codev apparaît ainsi comme une ressource, car elle facilite les échanges avec la population, le travail commun sur les défis auxquels est confronté le territoire, la diffusion de connaissances diverses mais qualifiées, l'exploration de sujets avec controverses, les prises de décisions plus éclairées des diverses parties prenantes.

SENTIER AU FIL DU LOIR

L'idée de créer un sentier le long du Loir, colonne vertébrale du Pays Vallée du Loir, fait l'objet de vagues discussions depuis des dizaines d'années, mais devient véritablement projet en 2021 sous l'impulsion de membres bénévoles (groupe sentier) du CODEV et le soutien unanime du CODEV.

Ce projet s'affine au fil du temps avec les rencontres par ce groupe sentier de nombreuses parties prenantes dont les élus des communes concernées et leurs représentants au conseil syndical du PETR.

Ces élus décident en juin 2023 de faire réaliser par le CPIE une étude d'impact environnemental sur un an, étude qui permet désormais de mieux appréhender le parcours, les obstacles potentiels, les zones d'intérêt particulier, les recommandations en matière d'aménagement, les coûts de ces aménagements etc...Une action en partie financée par le FNADT.

Sur la base de cette étude et avec la demande maintenue du CODEV de poursuivre, les élus du PETR décident en **juillet 2025** de lancer officiellement le projet : le PETR devient coordinateur et pilote du projet, aux côtés des 3 communautés de communes et communes maitres d'ouvrages ; ce qui était le souhait du CODEV.

Perspectives 2026

Un Volontaire Territorial en Administration (VTA), Jules Rouillé a été recruté pour 18 mois à partir de janvier 2026 : il reprend les discussions avec toutes les parties prenantes (FFR 72, OTVL, Département, Comcom et communes, CPIE, Chambre d'agriculture, Fédé des pêcheurs, ...) pour faire exister concrètement ce sentier pour l'été 2026 sur quelques tronçons. Le CODEV qui a participé à ce recrutement reste mobilisé pour accompagner cette recrue dans ses différentes démarches en complémentarité des élus.

Une association « Les amis du sentier au fil du Loir » a été créée en 2026. Son objet est le suivant :

« Cette association a pour objet de rassembler toute composante (personne physique, personne morale, association, élu, collectivité locale ou territoriale) ayant la volonté d'agir pour la création et le maintien d'un Sentier pédestre au Fil du Loir, afin d'élargir la base citoyenne liée au Conseil de Développement Territorial du Pays Vallée du Loir à l'origine du projet. »

Vallée du Loir

UN SECRET BIEN GARDÉ



Communauté
de communes




Merci à tous les partenaires



à la Poursuite du
TEMPS CACHÉ

www.alapoursuitedutempscache.fr

 À la Poursuite du Temps Caché

 pah_valleeduloir



PETR PAYS VALLÉE DU LOIR


Rue Anatole Carré 72500 Vaas

Tél : 02.43.38.16.62

accueil@pays-valleeduloir.fr

www.pays-valleeduloir.fr

 Pays Vallée du Loir

 pah_valleeduloir